

# Elites minoritaires ou élites minorisées ? Les chemins sinueux de la reconnaissance politique

**La «diversité» en politique, mise en scène de l'ethnicité républicaine, instaure une ambivalence du côté de ses promoteurs comme de celui des «élus» issus des minorités ethniques, assignés malgré eux à résidence communautaire. Loin d'être une diversion qui éluderait la lutte contre les discriminations, la diversité en politique obéit, dans une certaine mesure, à un mode de gouvernance similaire au mode de fonctionnement du marché économique où les valeurs premières sont la performance et le mérite, loin de toute notion d'égalité sociale.**

*Vincent Geisser \**

« Les partis politiques sont en principe des piliers de la démocratie, les lieux d'une possible mobilisation citoyenne autour d'un idéal. Mais ils sont devenus chétifs et indolents, appauvris par l'entresoi complaisant parce qu'ils ont peur de la pluralité turbulente. Depuis peu, et chaque fois que se profile une élection, ils se précipitent tous après la diversité. Rien ne prouve pourtant qu'ils veulent davantage que simplement 'colorer la photo' »<sup>1</sup>.

## Les mots et les maux de la diversité politique

Aujourd'hui, des formules telles qu'« élus de la diversité » ou « élites issues des minorités visibles » sont rentrées dans les moeurs politiques de la République française. Les acteurs médiatiques et institutionnels, voire certains chercheurs et experts<sup>2</sup>, les utilisent couramment sans s'interroger préalablement sur leur genèse historique et surtout sur leur « sens caché », les posant comme des évidences sociologiques, comme si le système politique français était nécessairement composé d'élites majoritaires et d'élites minoritaires. La diversité en politique tend à être traitée comme un « processus naturel », à l'instar de la biodiversité.

\* Chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), président du Centre d'information et d'étude sur les migrations internationales (CIEMI)

L'objectif de cet article est précisément de montrer que l'engouement actuel pour la problématique des « minorités visibles » en politique française n'est ni récent, ni naturel : il plonge ses racines historiques dans l'aporie républicaine<sup>3</sup> caractérisant le traitement des populations perçues comme « exogènes » et justifiant à leur égard des mesures spécifiques d'exclusion et d'inclusion dans le champ politique<sup>4</sup>. En ce sens, la thématique de la diversité dans son acception française apparaît, en partie, comme l'héritière de la problématique de l'intégration<sup>5</sup> : si, en apparence, elle procède d'un élan de générosité (intégrer l'Autre), elle tend à conforter une représentation binaire du « *Eux et Nous* »<sup>6</sup>, dont la principale traduction politique est de légitimer la vision dichotomique *élites majoritaires/élites minoritaires*. Elle brouille ainsi les clivages politiques, sociaux et économiques pour se focaliser quasi-exclusivement sur les clivages ethniques, religieux et culturels, euphémisant au passage la production structurelle des discriminations<sup>7</sup>. En effet, en parlant de « diversité » ou de « minorités visibles » dans le champ politique, les tenants du système prétendent apporter des solutions « techniques » et « quantitatives » à un problème de mentalité : selon cette logique comptable inspirée de l'idéologie néolibérale<sup>8</sup>, il s'agirait simplement d'injecter un peu de diversité dans les médias, les entreprises et les partis politiques (un système de quotas déguisé) pour résorber le problème des discriminations. De ce point de vue là, la problématique de la « diversité » et des « minorités visibles » participe davantage du problème qu'elle ne permet de le résoudre. Elle contribue à reconduire *ad vitam aeternam* au sein du système politique hexagonal des modes de catégorisation particularistes et ethniques, comme si les élus français issus des migrations postcoloniales et des Dom-Tom n'étaient pas véritablement

des « *Français comme les autres* »<sup>9</sup> mais des élites « à part », justifiant des voies de cooptation et de promotion spécifiques. C'est la fameuse « case ethnique » imposée sur les listes aux candidats d'origine africaine, maghrébine et domienne lors des échéances électorales, au mépris de leur état de services partisans et associatifs qui ne doit pourtant rien aux mobilisations communautaires. En effet, la plupart de ces élites dites « de la diversité » jouissent d'un capital politique de type universaliste, somme toute comparable à celui des autres candidats (expériences associatives, militantisme partisan et syndical, notoriété professionnelle, notabilité locale, etc.). Ces élites se trouvent souvent affublées du label « diversité », alors qu'a priori elles n'ont rien demandé et qu'elles aspirent majoritairement à un traitement de « droit commun » et à une sorte d'indivisibilité communautaire. Du coup, la problématique de la diversité, fait du Prince, conforte les tendances à l'ethnicisation et à la communautarisation « par le haut » du politique, qu'elle prétend combattre par ailleurs. En organisant une division du travail partisan entre majoritaires et minoritaires, entre normaux et divers, entre légitimes et illégitimes, les promoteurs des « minorités visibles » contribuent involontairement à perpétuer les discriminations politiques, voire à les agraver. Mais cette ambivalence républicaine ne date pas d'aujourd'hui.

### **Symboles d'intégration versus médiateurs communautaires : genèse d'une ambivalence républicaine**

Sans évoquer nécessairement la période coloniale qui a connu de multiples tentatives pour promouvoir une « troisième force » entre les populations indigènes et les autorités politiques<sup>10</sup>, l'on peut faire remonter cette ambivalence républicaine au milieu des années 1980, période au cours laquelle les institutions publiques ont cherché à

promouvoir des interlocuteurs issus de l'immigration et des banlieues. Dans le champ politique, cette recherche effrénée de « médiateurs » s'est traduite par la volonté du parti gouvernemental (le Parti socialiste au pouvoir de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993) de recruter et de former une « élite beur », susceptible de jeter des ponts entre les institutions politiques et les quartiers populaires. Il est vrai, que les mouvements collectifs autonomes des jeunes issus de l'immigration (les « grandes marches » de 1983, 1984 et 1985)<sup>11</sup> ont fait prendre conscience aux responsables politiques du risque de coupure avec les quartiers populaires. Dès lors, il s'agissait de trouver des solutions concrètes pour tenter de canaliser ces « nouvelles classes dangereuses » et les encourager à intégrer progressivement les associations et les organisations satellites du PS. C'est notamment dans cette perspective qu'est lancé, en 1985, un mouvement civique comme *France Plus*, dont l'objectif affiché était de parrainer des candidats « issus de l'immigration » aux élections locales. Si officiellement, à ses débuts, *France Plus* était une association apolitique négociant avec l'ensemble des partis à l'exception du Front national, elle était en réalité proche du PS, avant de prendre ses distances quelques années plus tard. C'est ainsi qu'aux élections municipales de mars 1989 *France Plus* a fait élire une centaine de candidats issus de l'immigration maghrébine qui siègeront très majoritairement dans des municipalités de gauche (à l'exception de Grenoble, Roubaix et Bordeaux où les candidats beurs sont élus sur des listes de droite). Si l'expérience de *France Plus* mérite réflexion (l'association a disparu en 1993)<sup>12</sup>, c'est parce qu'elle est symptomatique de cette ambivalence républicaine qui se perpétue aujourd'hui sous le nouvel label de la « diversité ».

D'une part, les institutions et les organisations politiques exigent de ces

élites issues des migrations et des Dom-Tom qu'elles soient « républicainement compatibles » avec une certaine idée de l'intégration « à la française » et qu'elles offrent une visibilité de conformité sociale, politique et culturelle. C'est l'image caricaturale des « beurs intégrés » *versus* les « beurs intégristes » censés menacer la cohésion sociale. De ce point de vue, les partis politiques vont chercher à recruter des élites « dociles » et « disciplinées » relativement peu critiques sur la question des discriminations, quand elles ne l'évacuent pas purement et simplement. Ainsi, jusqu'à une période récente (début des années 2000), la grande majorité de ces élites partisanes « issus de la diversité » sont relativement peu revendicatives sur les sujets qui fâchent (droit de vote des immigrés, racisme des élites, relégation des quartiers populaires, islam, etc.), préférant se faire discrètes pour conforter leur stratégie personnelle d'ascension au sein des organisations politiques. Cette posture conformiste est résumée ironiquement par Hamou Bouakaz, adjoint au maire de Paris : « *Si tu veux monter au PS, il faut être de la diversité mais pas aimer les divers. Si tu es de la diversité et tu donnes des garanties de conformité avec le "modèle blanc", tu peux réussir* »<sup>13</sup>.

D'autre part, les états-majors partisans encouragent des modes d'assignation ethnique et communautaire, interdisant à ces élites d'être totalement invisibles du point de vue des « origines ». En effet, les partis politiques vont s'attacher à mettre en scène une forme d'*ethnicité républicaine*<sup>14</sup>, donnant par là l'illusion qu'ils disposent de « relais » et de « médiateurs » communautaires, capables de les aider à régler les problèmes des cités populaires et des banlieues. Les élites de la « diversité » se trouvent ainsi cantonnées dans des rôles politiques en relation directe avec leur supposée origine socioculturelle, confortant une division du travail partisan

entre « tâches nobles » réservées aux élites en place et « tâches subalternes » destinées aux nouvelles élites issus des migrations et des Dom-Tom. A ce niveau, on peut relever une similarité avec les mécanismes de domination et d'exclusion qui caractérisent le traitement des femmes dans le champ politique : « *dire d'une femme de pouvoir qu'elle est 'très féminine' n'est qu'une manière particulièrement subtile de lui dénier le droit à cet attribut proprement masculin qu'est le pouvoir* »<sup>15</sup>. Une telle division du travail produit un effet pervers : les élites de la diversité ne peuvent espérer de promotion politique en dehors d'une « voie réservée », réduisant leur capital et leurs compétences militantes, associatives et électives à leur ethnicité visible et ce, en dépit du fait, qu'elles sont souvent des militants et des élus « comme les autres ». En effet, nombre de ces élites aspirent à être des notables politiques somme toute « classiques » au-delà de toute forme de promotion ethnique. Mais cette voie commune reste

étroite, sinon impossible. C'est la « rente du mélancome »<sup>16</sup> qui, certes, peut contribuer à accélérer les carrières politiques et favoriser des promotions fulgurantes (le « cas Rachida Dati ») mais s'avère très vite sclérosante et ghettoïsante pour ses bénéficiaires.

Soumises à cette injection paradoxale (être conformes à l'idéal d'intégration tout en étant sommées d'afficher publiquement leur particularisme), les élites politiques

issues des migrations et des Dom-Tom se sont retrouvées impuissantes à « faire bouger les lignes » au sein du système politique français, prises entre l'impératif de conformisme et le devoir d'afficher leur ethnicité. Cette situation de blocage a directement profité aux partis politiques de droite qui, après avoir dénié aux enfants de l'immigration une quelconque représentation dans les institutions politiques française, font aujourd'hui de la « diversité » un produit marketing.

### La droite s'y met aussi : l'UMP et « ses » élites de la diversité

Au milieu des années 2000, le parti de Nicolas Sarkozy, l'Union pour un mouvement populaire (UMP), s'est imposé comme le champion toutes catégories de la diversité



politique, réellement la gauche socialiste et communiste à un certain « ringardisme » en matière de représentation des « minorités visibles ». Bien sûr, il s'agit d'abord d'une victoire médiatique,

dans la mesure où la grande majorité des candidats, des élus et des cadres partisans issus de l'immigration et des Dom-Tom appartiennent encore très majoritairement à la « famille de gauche ». En somme, le génie politique de Nicolas Sarkozy a été de faire croire à l'opinion publique qu'il avait inventé la diversité en politique française, même si la réalité des chiffres nous conduit à nuancer ce fait<sup>17</sup>. Comment expliquer cette conversion de la droite hexagonale à la problématique

de la diversité ? S'agit-il de l'expression d'un simple opportunisme politique ou d'une réelle évolution idéologique qui lui aurait fait épouser progressivement les valeurs du multiculturalisme ? Il semble que l'explication de ce nouvel engouement de la droite française pour la thématique des « minorités visibles » en politique relève d'une combinatoire complexe, dans laquelle les aspects stratégiques (conquête de nouveaux électeurs) sont tout aussi déterminants que les aspects idéologiques (la fin du gaullisme historique et l'attraction des quadras de droite pour le modèle américain).

Il est vrai que, jusqu'à une période récente, la droite française dans sa composante néogaulliste (RPR) comme dans sa composante libéralo-centriste (UDF) n'attachait guère d'intérêt politique aux enfants issus de l'immigration maghrébine et africaine. Au contraire, elle tendait à les traiter avec suspicion (le syndrome du « bruit et des odeurs »), cherchant constamment à remettre en cause leur francité (projet de réforme du Code de la nationalité de 1986 et 1993). L'objectif de la droite française résidait ailleurs : chasser sur les terres du Front national, en essayant de ramener dans la bergerie RPR-UDF les brebis égarées dans le vote lepéniste. Du coup, les partis de la droite classique ne faisaient pas d'efforts particuliers pour conquérir les électeurs issus des migrations postcoloniales et encore moins pour recruter des candidats et des élus. Ils avaient même tendance à les considérer comme des handicaps et des repoussoirs électoraux : mettre un candidat « beur » sur sa liste de droite était perçu comme dissuasif pour un électorat conservateur tenté de plus en plus par le vote d'extrême droite. A l'exception des quelques notables musulmans rapatriés de l'Algérie française, d'enfants de Harkis

et de Domiens nostalgiques du gaullisme, la droite française ne comptait dans ses rangs pratiquement aucun responsable partisan et élu issu de l'immigration maghrébine et africaine, contrairement au PS qui, dans les années 1990-2000, était en mesure d'afficher plusieurs centaines d'élus municipaux et quelques députés européens<sup>18</sup>.

Toutefois par réalisme politique (*Realpolitik* électorale), la droite française, en général, et le RPR (ancêtre de l'UMP), en particulier, va être amenée progressivement à s'intéresser à l'électorat des banlieues et à chercher à le structurer par le biais d'une politique clientéliste (distribution de subventions aux associations de quartiers). Le pionnier en la matière sera l'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, qui dans son département des Hauts de Seine comprendra très vite l'intérêt pour la droite à s'appuyer sur des « médiateurs beurs » et des associations animées par des jeunes issus des banlieues (Rachid Kaci en est un bon exemple)<sup>19</sup>. En ce sens, Charles Pasqua fait un peu figure de père spirituel de la droite en matière de diversité politique. Il sera ensuite suivi par de nombreux élus locaux conservateurs qui, en dépit d'une certaine xénophobie, saisissent l'enjeu de structurer un réseau d'élites issues des migrations maghrébines, africaines et des Dom-Tom (des *Go-Between* ethniques), capables de les aider à chasser les majorités socialo-communistes des « banlieues rouges ».

Mais la conversion de la droite française à la diversité et à la problématique des « minorités visibles » tient aussi à des raisons idéologiques plus profondes qui seraient trop longues à analyser dans le cadre de cet article. Disons qu'à l'horizon des années 2000, une partie de la droite hexagonale est gagnée par le « pluralisme culturel » et le « modèle américain » en matière de gestion des communautés<sup>20</sup>. Nicolas Sarkozy sera

d'ailleurs l'un des principaux artisans de cette évolution idéologique en défendant clairement, au plus haut niveau de l'Etat, un mode de gestion reposant sur le clientélisme communautaire. Son approche du « dossier musulman » avec la clientélisation des grandes fédérations islamiques dans le cadre du Conseil français du culte musulman (CFCM) en constitue une illustration parmi d'autres<sup>21</sup>. D'une manière assez surprenante, la droite hexagonale – surtout l'UMP – opère une synthèse entre la tradition nationaliste française et le multiculturalisme anglo-saxon, ce qui fait dire à certains esprits critiques que Nicolas Sarkozy est autant l'héritier de Charles Maurras que de SOS Racisme<sup>22</sup>. Et cela ressent directement dans sa conception de la diversité en politique.

D'un côté, la « diversité sarkozyenne » se décline sur un registre purement symbolique, répondant à une politique de communication bien maîtrisée. L'objectif est ici d'entretenir l'illusion de lutter contre les discriminations, en se contentant de « coloriser » superficiellement les institutions politiques et les lieux de pouvoir. C'est notamment la logique qui a prévalu lorsque dans le premier gouvernement de l'ère Sarkozy (mai 2007) furent nommés trois ministres de la diversité (Rachida Dati, Fadela Amara et Rama Yade), censés incarner l'ouverture de la nouvelle majorité présidentielle à la « France des banlieues » et de la « diversité ». Cette logique de diversification « en surface » - pour ne pas dire superficielle - se retrouve d'ailleurs à tous les échelons du système politique français (municipalités, conseils généraux, conseils régionaux, etc.), à l'exception de la représentation nationale (Assemblée et Sénat), où elle est encore très discrète (une seule députée noire en métropole et aucun parlementaire d'origine maghrébine).

D'un autre côté, la « diversité sarkozyenne » renvoie à une logique de

communautarisation de la représentation politique, dont l'enjeu n'est plus simplement de coloriser la photo mais de clientéliser l'électorat français en autant de segments ethniques et communautaires. A ce niveau, la promotion de la diversité par la « nouvelle UMP » accélère le passage d'une démocratie représentative à une démocratie parcellitaire<sup>23</sup>, accordant une importance de plus en plus grande aux formes de représentations communautaires et corporatistes. Si cette logique du parcellitarisme ne semble avoir touché que partiellement les sommets de l'Etat, elle connaît des modes d'expérimentation à l'échelle locale, où les municipalités UMP, davantage que celles de gauche, se livrent à toutes sortes de transactions avec les représentants des organisations dites « communautaires », notamment avec les leaders d'associations musulmanes, croyant ainsi acheter la paix sociale à moindres frais dans les banlieues.

En définitive, la diversité n'est plus seulement synonyme de « diversion » (masquer les discriminations structurelles qui gangrènent notre système), elle est également un mode de gouvernance à part entière qui accentue la crise de la démocratie représentative au profit d'une « démocratie de marché » : le fonctionnement du système politique emprunte de plus en plus les modes de fonctionnement du marché économique, où la performance est devenue la norme absolue. De ce point de vue, la diversité répond bien à une politique de recherche de l'efficacité : injecter un peu de diversité dans les institutions politiques en promouvant quelques élites issues des migrations, c'est assurer la reproduction du système sans en modifier fondamentalement les règles de fonctionnement. Ce n'est donc pas un hasard si la droite néolibérale semble plus à l'aise avec les problématiques de la « diversité » et

des « minorités visibles » que la gauche qui, elle, reste attachée au bon vieux principe de l'« égalité républicaine ». Mais faute d'imagination politique et gênée sur la question des discriminations, il est vrai aussi que les partis de gauche sont de plus en plus tentés de courir derrière la droite et d'adopter les recettes libérales en matière de diversité politique. Grande utopie des années 2000, la diversité pourrait s'avérer très vite n'être qu'un « ghetto politique », qu'une forme d'« assignation à résidence communautaire » pour des élus issus des migrations et des Dom-Tom qui ne demandent pourtant qu'à être reconnus comme des élites françaises à part entière ■

1. Christiane Taubira, *Rendez-vous avec la République*, Paris, La Découverte, 2006, p. 62.
2. Eric Keslassy, *Ouvrir la politique à la diversité*, Note de l'Institut Montaigne, janvier 2009.
3. Sur la notion d'« aporie républicaine », cf. Alain Dieckhoff, « Les logiques de l'émancipation et le sionisme », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 168-169 ; Vincent Geisser, « Ethnicité républicaine versus République ethnique ? », dossier « La politique républicaine de l'identité », *Mouvements*, n° 38, mars-avril, p. 9-25.
4. Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, éditions de L'Atelier, 2008.
5. Vincent Geisser, « L'intégration : réflexion sur une problématique post-coloniale », dans Pascal Blanchard, Nicolas Bancel (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, coll. « Mémoire », p. 145-164.
6. Joël Roman, *Eux et Nous*, Paris, Hachette Littératures, 2006.
7. Walter Ben Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2008.
8. Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite », *Mouvements*, n° 52, 2007, p. 153-163.
9. Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les Français issus de l'immigration maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
10. Dès les premiers temps de la colonisation française en Algérie, le gouverneur Jules Cambon déclarait : « *Cette population n'a plus de cadres et il faut que nous lui en donnions. Tout cela est la raison qui rend nécessaire à mes yeux la reconstitution d'une élite musulmane à laquelle nous inspirions quelque chose de nos sentiments* », cité par Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Tome premier, PUF, 1968, p. 520.
11. Saïd Bouamama, *Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.
12. Sur l'histoire de France Plus, Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
13. Hamou Bouakaz, entretien, décembre 2007.
14. Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine*, op. cit.
15. Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 136.
16. Sur ce phénomène d'assignation communautaire, voir l'ouvrage autobiographique de Mourad Ghazli, *Ne leur dites pas que je suis Français, ils me croient Arabe*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006.
17. Vincent Geisser, El Yamine Soum, « Hold-up de la droite sur la diversité », chapitre 2 de l'ouvrage *Discriminer pour mieux régner*, op. cit., p. 41-57.
18. Voir les données exactes sans Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine*, op. cit.
19. Olivier Masclot donne un bon aperçu de cette stratégia clientéliste de la droite à l'égard des Beurs des Hauts de Seine dans son ouvrage, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2006.
20. Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite », op. cit.
21. Vincent Geisser, Aziz Zemouri, « Nicolas Sarkozy et sa 'chose musulmane' : un communautarisme sécuritaire », dans Marianne & Allah. *Les politiques français face à la 'question musulmane'*, Paris, La Découverte, 2007, p. 103-120.
22. Vincent Geisser, « Nicolas Sarkozy ou la tentation de la démocratie multiculturelle », *Définitions*, n° 276 d'octobre-novembre-décembre 2010
23. Alain Caillé, *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat*, Paris, La Découverte, « Sur le Vif », 2006.